

FESTIVAL U13 PITCH 2ème TOUR de SECTEUR SAMEDI 25 JANVIER 2025

EQUIPES PARTICIPANTES au 2ème TOUR :

Secteur AMIÉNOIS NORD	Secteur AMIÉNOIS SUD	Secteur PONTHEIU	Secteur SANTERRE	Secteur VIMEU
à Camon sur synthé	à Amiens Porto sur synthé	à Abbeville sur synthé	à Albert sur synthé	à Friville Escarbotin
Amiens Fc	Ailly sur Somme Samara	Abbeville Sc	Albert Usoaas	Blangy Sep
Amiens Rif	Amiens Olympique	Centulois Fc 1924	Bray sur Somme	Friville Escarbotin
Camon	Amiens Portugais	Neuilly L'Hopital	Chaulnes	Gamaches
Candas Abc2f	Cagny	Pont Rémy	Péronne	Miannay
à Longueau sur synthé	à Amiens Rc sur synthé	à St Valéry sur synthé	à Nesle sur synthé	Nibas Fressenneville
Blangy Tronville	Amiens Rc	Auxiloise	Montdidier Ac	Woincourt Dargnies
Corbie	Amiens Sc	Flixecourt	Moreuil	
Longueau	Qcl Sud Amiénois	Quend	Pays Neslois	
Villers Bretonneux	Sains St Fuscien	St Valery	Roye Noyon	

QUALIFICATION pour la Finale Départementale du samedi 5 AVRIL 2025 :

- **Pour les secteurs Amiénois et Ponthieu**, les 2 premiers de chaque groupe
- **Pour le secteur Santerre**, le 1^{er} de chaque groupe et le meilleur 2^{ème} de groupe départagés à la jonglerie
- **Pour le secteur Vimeu**, le 1^{er} du groupe

REGLEMENT :

Toute équipe absente sera sanctionnée d'une amende de 50 €. Le règlement foot à 8 est totalement appliqué.

Chaque équipe pourra disposer de 12 joueurs pour l'ensemble des rencontres et devra présenter, dès son arrivée, la feuille de participation avec le nom du dirigeant responsable, des 12 joueurs (**licence conforme donc liste ou foot compagnon**).

Tout joueur dont **la licence ne serait pas conforme** ne pourra pas participer aux rencontres et un joueur ne peut participer que pour une et une seule équipe.

Deux rappels :

- autorisation de **4 joueurs mutés dont 1 hors période**
- joueurs autorisés à participer : **U14 Fille, U13 Fille et Garçon, U12 Fille et Garçon et 3 U11 (maxi) Fille et Garçon**

ARBITRAGE :

Les rencontres seront dirigées par une des personnes dirigeantes d'un club ne jouant pas la rencontre ou par des jeunes joueurs (U14 à U18) du club recevant.

DIVERS :

Chaque équipe devra être accompagnée **d'un dirigeant responsable licencié, d'un dirigeant pouvant effectuer la fonction d'arbitre central** et chaque équipe devra se munir des équipements habituels, à savoir **2 jeux de maillot de couleur différente**, ballons, pharmacie, licence obligatoire.

DEROULEMENT du PLATEAU :

Horaire pour tous les centres sauf Camon, Amiens RC et Saint Valéry

à 13 H 30 : Convocation des équipes et remise au responsable du District de la feuille de participation remplie

à 14 H 00 : * Vérification des licences par le responsable du District

* Tirage de l'ordre des rencontres pour chaque équipe

* Début de l'épreuve de Jonglerie

Horaire pour les centres de Camon, Amiens RC et Abbeville

à 9 H 30 : Convocation des équipes et remise au responsable du District de la feuille de participation remplie

à 10 H 00 : * Vérification des licences par le responsable du District

* Tirage de l'ordre des rencontres pour chaque équipe

* Début de l'épreuve de Jonglerie

La Jonglerie Pied (Ballon au sol pour démarrer) et Tête sera faite par toutes les équipes avant leur 1^{er} match et se déroulera conformément au règlement ci-dessous

Seul les Pieds et la tête seront autorisés pour la Jonglerie, toute autre surface du corps sera interdite.

- il sera tenu compte au total des 8 meilleurs résultats sur les 12 participants de chaque équipe sur l'ensemble des contacts (tête et pied)
- limitation à **30 contacts pieds** (gauche ou droit) et à **10 têtes** (un essai de rattrapage sera accordé si le maximum n'est pas atteint)
- en cas d'égalité dans le total des contacts, les équipes seront départagées selon l'ordre ci dessous :
 - Addition au total des 8 meilleurs (tête et pied) :
 - 1^{er}) le total du 9^{ème}
 - 2^{ème}) le total du 10^{ème}
 - 3^{ème}) le total du 11^{ème}
 - 4^{ème}) le total du 12^{ème}
 - Tirage au sort

La compétition se déroulera sous la formule de CHAMPIONNAT pour les Secteurs Amiénois, Ponthieu et Santerre et sous la formule de l'ECHIQUIER pour le Secteur Vimeu

Horaire pour tous les centres sauf Camon, Amiens RC, Abbeville et Friville Escarbotin

Chaque équipe effectuera donc **3 matchs de chacun 20 minutes** (un seul temps de jeu)

Horaire	Terrain 1	Terrain 2
14 H 30	A contre B	C contre D
15 H 00	A contre C	B contre D
15 H 30	B contre C	A contre D

Horaire pour les centres de Camon, Amiens RC et Abbeville

Chaque équipe effectuera donc **3 matchs de chacun 20 minutes** (un seul temps de jeu)

Horaire	Terrain 1	Terrain 2
10 H 30	A contre B	C contre D
11 H 00	A contre C	B contre D
11 H 30	B contre C	A contre D

Horaire pour le centre de Friville Escarbotin

Chaque équipe effectuera donc **3 matchs de chacun 20 minutes** (un seul temps de jeu)

La 1^{ère} rotation aura lieu à 14 H 30

Respect impératif des horaires pour le bon déroulement de la matinée. **MERCI.**

CLASSEMENT :

Match Gagné : 3 pts - Match Nul : 1 pt - Match Perdu : 0 pt - Match Perdu par Pénalité ou Forfait : -1 pt

La jonglerie n'intervient qu'en fin de matinée pour départager les éventuelles égalités entre deux ou plusieurs équipes, conformément au règlement national.

Délégués AMIÉNOIS NORD	Délégués AMIÉNOIS SUD	Délégués PONTHIEU	Délégués SANTERRE	Délégués VIMEU
à Camon : LEBOUE Rémi	à Porto : CAUVIN Nicolas	à Abbeville : CORROYER Jacques DUCANSEL Antoine	à Albert : DEBEAUVAIS J-Francois DEFOSSEZ Aurélien NOTEL Pascal	SEILLIER Mickael GOURLE Stéphane
à Longueau MARCHAND Magalie:	au RCA : DOS SANTOS Antonio	à St Valéry : DOUDOUX Hervé DUCANSEL Antoine	à Nesle : CUISSSET Loic HAMEL Aurélien POLET Jacques	